



Développement Durable

RAPPORT 2019





TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

La CAPI, dans le cadre de la dynamique Nord-Isère Durable, s'est engagée depuis plusieurs années et de façon volontaire dans une démarche de transition énergétique.

Son objectif est de réduire la dépendance du territoire aux énergies fossiles, en diminuant les consommations inutiles et en ayant recours exclusivement aux énergies renouvelables produites localement pour construire en 2050 un territoire à énergie positive.

➤ **Aménagement de la zone de Chesnes : anticiper l'aménagement durable d'une zone industrielle et logistique majeure.**

Cette expérimentation, accompagnée par le CEREMA, s'est concrétisée par la co-construction de la programmation de la future zone à travers l'animation d'ateliers multi-acteurs (services, élus, partenaires et représentants d'usagers).

L'animation de **six ateliers regroupant une cinquantaine de partenaires** a abouti à l'élaboration et l'adoption par la CAPI d'un cadrage d'aménagement durable, décliné en **47 objectifs**. Ce cadrage orientera la suite de la démarche d'aménagement opérationnel. Deux ateliers ont déjà permis aux partenaires de proposer des solutions concrètes répondant à l'atteinte de ces objectifs. Ces contributions serviront de base à la rédaction des cahiers des charges d'aménagement et de commercialisation de la zone.

Une première parcelle d'une vingtaine d'hectares servira de test pour cette démarche dans les trois prochaines années.

➤ **Sans les citoyens, la transition ne se fera pas !**

Si les citoyens ne sont pas informés et sensibilisés, comment peuvent-ils se mobiliser ? Ainsi en 2019, de nombreuses actions d'animation et de sensibilisation touchant un large public ont été conduites.

Tous en transition : Permettre aux personnes de se rapprocher des initiatives de transition proches de chez elles, c'est toute l'ambition de la plateforme web collaborative www.tousenttransition38.org. Son objectif est de créer une dynamique globale de territoire en faveur de la transition écologique et énergétique.



© Ageden

La CAPI s'est associée au projet porté par l'AGEDEN avec un **financement de 11 500 euros**.

Défi Class'énergie

8 écoles sont engagées pour la 5^{ème} édition de ce concours inter-écoles dont l'objectif est simple : économiser le plus possible d'énergie (électricité, chauffage) et d'eau dans son établissement scolaire, **185 élèves ont été sensibilisés**.

Lors de la clôture, le 24 mai à L'Isle d'Abeau, chaque classe a imaginé et créé une campagne de communication auprès des autres élèves de l'école afin de les sensibiliser aux bons gestes pour économiser l'énergie.

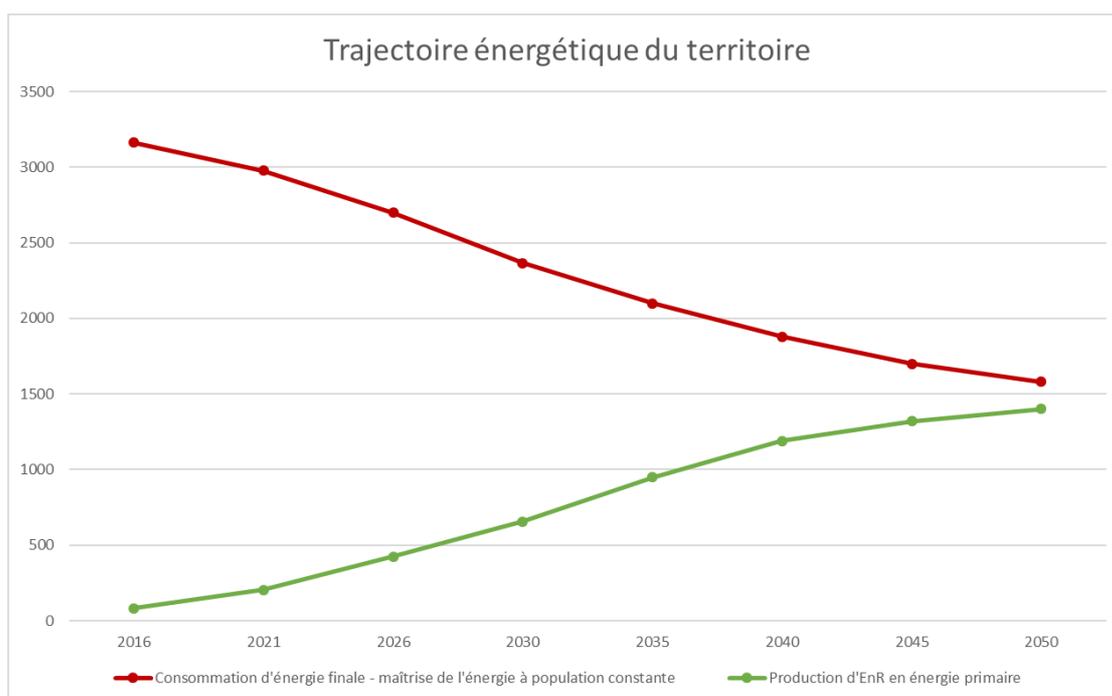
Validation du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)

Pour élaborer son **PCAET 2019-2025**, la CAPI a mis l'accent sur une **large concertation territoriale**. La stratégie a ainsi été élaborée en plusieurs temps. **3 ateliers stratégiques** ont eu lieu entre le 13 septembre 2018 et le 7 février 2019 avec les élus, les agents de la CAPI et des communes, ainsi que les acteurs locaux (élus locaux, industriels, agriculteurs, associations, citoyens, entreprises, réseaux de distribution des énergies...).

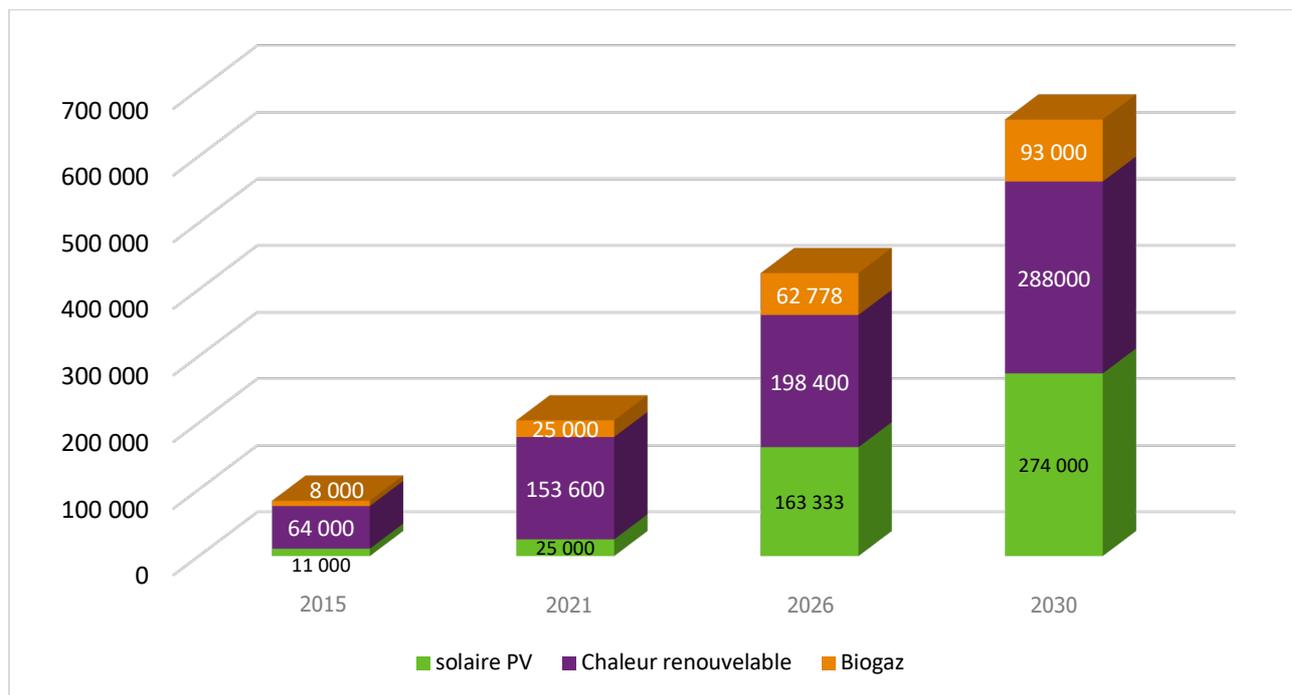


© Pépite Création pour CAPI

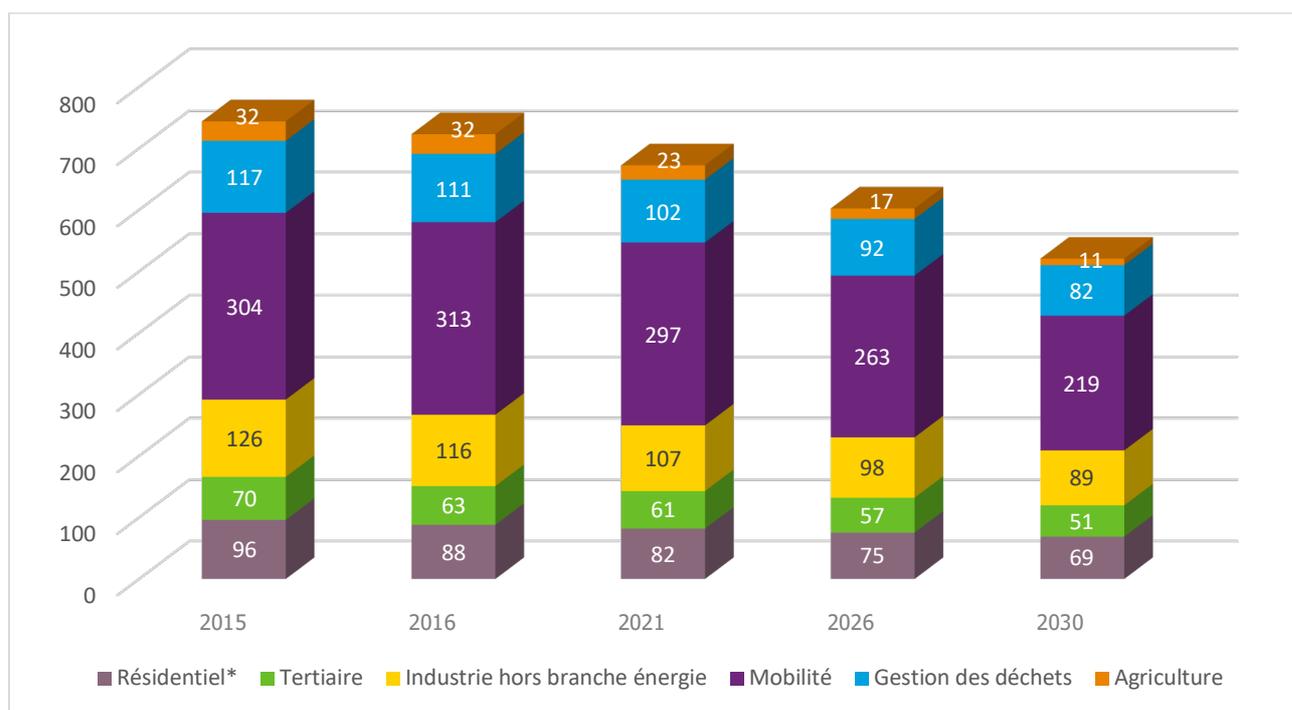
Ces ateliers ont fourni un cadre à la déclinaison des **objectifs chiffrés** du territoire pour les années 2021, 2026 et 2030. Cela a également permis de fixer la trajectoire à suivre pour le territoire de la CAPI afin d'atteindre la **neutralité carbone d'ici 2050**, en termes de consommation d'énergie et de production d'énergie renouvelable, comme le graphique ci-dessous nous le démontre.



Objectifs de la production d'énergie renouvelable pour 2021-2026-2030 en MWh



Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) en kteqCO2



Le programme d'actions Transition énergétique 2016-2021 déjà existant a servi de base à **l'élaboration du programme d'actions du PCAET 2019-2025**. Il a été notamment enrichi des **actions portées par les acteurs locaux et les citoyens**. La consolidation de ces éléments a été réalisée par les agents au moyen d'entretiens bilatéraux avec les acteurs et de rencontres collectives.

On compte aujourd'hui **79 actions dont 49 portées par la CAPI et 30 par les acteurs et partenaires locaux**.

Ces actions se déclinent sous **8 thématiques** :



© Pépite Création pour CAPI

- Agriculture et alimentation
- Aménagement
- Animation
- Bâtiments
- Déchets
- Énergie renouvelable
- Espaces publics
- Mobilité

Convention Développement Durable

Le 28 mai dernier, la CAPI a organisé une **convention pour présenter son plan d'action pour un développement durable au service de l'Humain**.

Une belle mobilisation puisqu'elle a réuni une **centaine de participants** : élus, agents, partenaires institutionnels, associations et entreprises. Avec au programme : quizz, lecture de conte, musique, polaroids et buffet local de saison...



© Franck Crispin pour CAPI

Un arbre solaire à disposition des riverains a d'ailleurs été inauguré à cette occasion à l'entrée du centre administratif de la CAPI.



© Franck Crispin pour CAPI

Il est un véritable **démonstrateur des innovations et des savoir-faire des entreprises du territoire** comme le groupe Cap Sud, Photowatt ou encore les Compagnons du devoir et du tour de France.

Énergies en Fête

Le samedi 17 novembre 2018, de 13h30 à 20h s'est tenue la deuxième édition de l'événement grand public « **Énergies en fête** ». Organisée par la CAPI à la salle polyvalente de Bourgoin-Jallieu en partenariat avec la mairie, la journée a accueilli environ **500 visiteurs**.



© Franck Crispin pour CAPI

Enchanté du programme, de l'ambiance et de la diversité des informations et des astuces proposées, le public a pu rencontrer une **quarantaine de structures locales** d'ores et déjà engagées dans la transition écologique au quotidien, et impliquées bénévolement dans la construction de l'événement depuis plusieurs mois.

Clowns, musiciens, acteurs, chanteurs, et conférencier se sont adressés à toutes les générations pour diffuser le message de la journée « **Devenons les héros du quotidien dont notre planète a besoin !** ».

ENVIRONNEMENT - AGRICULTURE

Vivre sur un territoire agréable implique de maintenir un équilibre dans l'utilisation des espaces qui le composent.

C'est l'objectif que s'est fixée la CAPI en croisant dans sa politique d'aménagement les enjeux économiques, sociaux et environnementaux pour préserver le cadre de vie, les ressources et les espaces.

Préservation du foncier agricole

Le processus de **création du PAEN** (Périmètre Agro-Environnemental et Naturel) est en cours de finalisation. L'enquête publique de présentation du périmètre s'est achevée le 15 octobre dernier et devrait permettre au Conseil Départemental de l'Isère de délibérer pour que le programme d'action validé par l'ensemble des partenaires puisse se mettre en œuvre.

Ainsi, dès **janvier 2020**, ce dernier devrait permettre d'activer les **actions visant à accompagner l'activité agricole sur ce périmètre**.

Plus de **3600 hectares sont ainsi préservés** et bénéficient d'un accompagnement renforcé.

Un processus de concertation sera engagé prochainement pour permettre aux communes qui le souhaitent de rejoindre cette démarche dans une seconde période.



© Stéphane NYS - Air Tech Photo pour CAPI

Préservation de la ressource en eau

Au-delà de la contractualisation en direct avec les agriculteurs (Minimis, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques...) qui s'est poursuivie, un **travail de partenariat** est en cours d'élaboration avec les acteurs économiques de la filière agricole (entreprises ou coopératives agricoles) pour **systématiser et massifier les cultures les plus respectueuses de la qualité de l'eau sur les zones de captages** (BIO, HVE...).

Préserver la qualité de l'air

L'étude « Mon chauffage sans langue de bois » lancée en 2017 par la CAPI a permis de constater que près de **10 000 ménages utilisent le bois comme mode de chauffage principal ou occasionnel**.

Cela représente **22% des logements de notre territoire. 32% des appareils de chauffage sont considérés comme non performants** et sont ainsi la **première source de pollution en particules fines en hiver**.



C'est pourquoi la CAPI a engagé une campagne de communication pour **sensibiliser ces utilisateurs aux bonnes pratiques** de ce système de chauffage.

L'objectif de la campagne « **Mon chauffage responsable** » est de communiquer auprès de ces utilisateurs autour de trois axes de progression possibles : **le matériel utilisé, le combustible et les techniques d'allumage**.

Edition 2019 de « Rando pour tous »

C'est sur la commune **d'Éclouse-Badinières** que s'est déroulée cette **7^{ème} édition**.



© André PERRIN

Parcourue par le réseau de sentiers de randonnées PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) accessible à un public handicapé, le site était privilégié pour **faire découvrir les spécificités du territoire** avec un espace d'accueil et d'animations.

Près de **450 participants** ont découvert ces sentiers cette année, autour de beaux moments d'échange et de partage.

Gestion des mesures compensatoires

La CAPI dédie depuis le mois de mai un ½ ETP (Équivalent Temps Plein) à la **mise en cohérence et au suivi des mesures compensatoires**.

Concrétisée par des suivis d'actions qui engagent la collectivité dans des plans de gestion de 20 à 30 ans, cette mission permet de **valoriser le travail réalisé, de réduire les coûts des actions** en privilégiant leur réalisation en interne et de garantir leur suivi et leur mise en cohérence avec d'autres enjeux existants sur le territoire (restauration de corridors écologiques...) pour qu'elles apportent un **réel bénéfice sur le territoire**.

Les espaces naturels

L'année 2019 est l'année d'**évaluation du premier plan de gestion de la Réserve Naturelle Régionale de Saint-Bonnet**.

Un travail partenarial a été engagé avec l'ensemble des acteurs pour en réévaluer les objectifs pour le futur plan 2010-2025. Les nouvelles actions à mettre en œuvre devraient être validées au printemps 2020.



© Stéphane NYS - Air Tech Photo pour CAPI

CONSTRUCTION DURABLE

La CAPI a confirmé son leadership régional sur la construction durable.

Bâtiments démonstrateurs de la CAPI

Le bâtiment de la **plateforme ASTUS** a été réceptionné. Un **appel à manifestation d'intérêt a été lancé** pour organiser la mise à disposition du lieu auprès de nos industriels et de nos entreprises. Il accueillera nos partenaires acteurs du territoire pour proposer un service d'accompagnement à l'innovation constructive.



© CGN Prods et Stéphane NYS - Air Tech Photo pour CAPI

La CAPI a également achevé la **phase de conception du projet de piscine sur le quartier de Champaret** à Bourgoin-Jallieu. Ce projet a reçu le **label Bâtiment à énergie positive** « à titre expérimental » et bénéficie du soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour imaginer la piscine du futur et permettre à d'autres territoires de réaliser des piscines exemplaires.



© CAPI

Le **lancement de la conception du nouveau Conservatoire à rayonnement départemental** sur la commune de Bourgoin-Jallieu sera également l'occasion de concevoir un projet exemplaire et innovant permettant de répondre aux contraintes très particulières de ce type de bâtiment.

Bâtiments démonstrateurs des communes

Pour aider les communes dans leur démarche de développement durable, la CAPI a mis en place un **dispositif d'accompagnement des projets de construction ou de rénovation des bâtiments publics**. Cet accompagnement permet de bénéficier des compétences des agents de la CAPI pour **réaliser des bâtiments communaux exemplaires et innovants** et de rechercher des aides ou des subventions. Ainsi la CAPI accompagne :

- La réalisation du nouveau **Centre Technique de la commune de L'Isle d'Abeau** en cours de construction. Ce bâtiment à énergie positive sera réalisé en partenariat avec le Collectif NID'énergies qui installera des panneaux photovoltaïques sur la toiture ;
- La réalisation du nouveau **groupe scolaire sur Les Éparres**, également un bâtiment à énergie positive ;
- Et le nouveau projet **Millénium 2.0 de la commune de L'Isle d'Abeau**.

De plus, dans le cadre du **partenariat DesignBuild LAB avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble**, la CAPI accompagne :

- La commune de Four pour la réalisation de la **Maison pour Tous**. Ce bâtiment achevé a été salué par plusieurs prix (Trophée départemental de la Construction bois, Trophée Béton pour l'utilisation du pisé ou « béton d'argile », Concours du Geste d'Or, Trophée de l'ingénierie Territoriale) ;
- La reconstruction du **Club-House de Rugby avec la commune de La Verpillière**, dont le chantier s'achèvera à la fin de l'année ;



© Franck Crispin pour CAPI

- Et la réalisation d'un **restaurant scolaire à côté du groupe scolaire Jean Rostand à Bourgoin-Jallieu**.

Plan Pisé

La CAPI s'est engagée résolument dans **un plan d'actions visant à mieux préserver, rénover et valoriser les bâtiments en pisé du territoire**, en partenariat avec les Vals du Dauphiné.

Des actions de **sensibilisation et de formation des professionnels, des collectivités et des citoyens** ont été organisées, notamment dans le cadre du **festival Grains d'Isère** aux Grands Ateliers.



© Lauriane Lespinasse pour ENSAG

À travers la distribution du **guide « Réhabilitation et Valorisation du bâti en pisé »**, (rédigé par l'association CRAterre, située à Villefontaine) ou l'inauguration de la Maison Pour Tous à Four (premier bâtiment public construit en pisé depuis la réalisation du Domaine de la Terre à Villefontaine en 1985), la CAPI remet à l'honneur ce matériau durable, à faible impact carbone et attaché à l'histoire de notre bâti local.

Campus des Métiers et des Qualifications

Le territoire de la CAPI, en lien avec l'Arc Genevois français, a été **labellisé Campus des Métiers et des Qualifications sur la thématique de la Construction durable et innovante**.

Cette labellisation est une reconnaissance de la **dynamique de notre territoire et de ces acteurs** et va nous permettre de dynamiser et d'adapter l'offre de formation locale initiale et continue pour répondre aux enjeux du secteur.

Montée en puissance du dispositif MA RÉNO et réception des premiers chantiers

Le dispositif MA RÉNO, porté sur les territoires de la CAPI et des Vals du Dauphiné, a permis de **conseiller plus de 1200 ménages en 2019**, et **d'accompagner 50 projets de rénovation énergétique**.

Le travail mené auprès des professionnels pour être relais de cette ambition (banque, agents immobiliers, notaires...) s'est poursuivi.



© CAPI

Sur ce sujet, la CAPI a été retenue dans le cadre du **programme Actimmo de l'association CLER**- Réseau pour la transition énergétique qui lui permettra de bénéficier d'une aide technique et financière pour la mobilisation des acteurs de l'immobilier.

Enfin, des travaux ont été menés avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour préparer la mise en place du Service Public de la Performance énergétique de l'Habitat, le dispositif MA RÉNO servant de précurseur.



TERRITOIRE EXEMPLAIRE

La CAPI souhaite mettre en mouvement l'ensemble des acteurs du territoire, entreprises, particuliers, collectivités... pour intégrer dans leurs pratiques, leur fonctionnement et leur patrimoine des actions innovantes et durables.

➤ Chiffres clés



Extension de la voie verte de 850 mètres.



Extension du parking de covoiturage La Grive : 78 places en plus.



Nombre de gobelets prêtés : 45 000 pour 79 événements accompagnés.

Relance du dispositif CEP (Conseil en Énergie Partagé)

Depuis 2018, le dispositif de CEP s'est **étendu aux communes des Vals du Dauphiné**, en plus de celles de la CAPI. Le dispositif est maintenant déployé en partenariat avec Territoire d'Énergie Isère, auprès de 19 communes qui financent le dispositif.

Démarche d'économie circulaire engagée avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère (CCI Nord-Isère)

Améliorer la compétitivité et la performance environnementale des entreprises, réduire les impacts environnementaux, développer de nouveaux business modèles, mettre en réseau les entreprises...

C'est toute l'ambition de la **démarche d'économie circulaire** « *Cap'Synergies* » engagée depuis 2015 entre la CAPI et la CCI Nord-Isère.

Pour cela, le plan d'actions mis en œuvre combine deux approches complémentaires : **aider la performance individuelle de gestion des déchets des logisticiens** (5 diagnostics réalisés, 28 préconisations d'amélioration formulées, lancement d'une démarche sur la mutualisation des flux collectés sur les sites) et **accompagner des démarches plus collectives de synergie entre entreprises**.

Lauréate d'un Appel à Manifestation d'intérêts de la Caisse des Dépôts et Consignations

La CAPI a été lauréate d'un Appel à Manifestation d'intérêts de la Caisse des Dépôts et Consignations sur la **rénovation énergétique du patrimoine des collectivités territoriales**.

L'aide de 20 000 euros a permis à la CAPI d'actualiser sa connaissance de l'état énergétique de ses bâtiments et de relancer les opérations d'amélioration énergétique pour **apporter toujours plus de confort et de qualité aux usagers, tout en réduisant le coût d'exploitation**.

Projet STEPPING

La même dynamique a été proposée aux communes de la CAPI : des **audits énergétiques ont été réalisés sur des bâtiments communaux**, accompagnés par les CEP.

Cela a permis d'initier une démarche commune autour de la création d'un nouveau dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique des bâtiments communaux.

Ce dispositif sera **porté par ELEGIA** afin de mutualiser les compétences et le savoir-faire et de le partager à l'échelle départementale.

Pour la réhabilitation des logements sociaux en 2019

205 000 euros de subventions dans le cadre du PLH2 ont été attribuées aux bailleurs sociaux pour des **travaux de rénovation ou d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments** :

- SDH – « **Le Village Dauphinois** » à Villefontaine – réhabilitation de 33 logements collectifs et 30 maisons individuelles, subvention CAPI à hauteur de 67 000 euros ;
- OPAC38 – « **Les Buissons Ronds** » à Villefontaine – réhabilitation de 41 logements collectifs, subvention à hauteur de 57 000 euros ;
- IRA 3F – « **Muissiat 6579L, 45 rue Claude Debussy** » à Villefontaine – réhabilitation de 16 logements semi-collectifs, subvention à hauteur de 33 000 euros ;
- SEMCODA – « **Les Coteaux de Funas** » à Bourgoin-Jailleu – réhabilitation de 62 logements collection, subvention à hauteur de 48 000 euros.

PDMIE Médipôle Maladière

La CAPI et la CCI Nord-Isère ont lancé en 2019 un nouveau **Plan De Mobilité Inter-Établissements (PDMIE)** sur la zone de la Maladière et du Médipôle.

Cette démarche a pour but d'optimiser les déplacements liés au travail à l'échelle d'une zone d'activité. L'objectif étant de **réduire les émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) en**

favorisant l'utilisation des modes de transport alternatifs (vélo, transport en commun, covoiturage...) mais aussi en **encourageant de nouvelles pratiques comme le télétravail ou la visioconférence.**

Le PDMIE compte aujourd'hui 9 établissements représentant plus de 2700 salariés. Un programme d'action devrait être validé sur la fin de l'année et les premières actions pourraient voir le jour sur l'année 2020.

Fête du vélo

La CAPI a organisé la seconde édition de la Fête du vélo sur l'aire du Gâ de la voie verte de la Bourbre à L'Isle d'Abeau, une belle façon de montrer aux **300 participants** comment utiliser le vélo dans ses déplacements au quotidien mais aussi ses loisirs.

LANE

3 200 inscrits participent au service expérimental de covoiturage « LANE ».

2 500 trajets ont ainsi été effectués grâce au service depuis le début de l'année, soit jusqu'à **170 trajets par semaine.**

L'expérimentation est désormais totalement opérationnelle, toutes les lignes vers l'agglomération lyonnaise sont ouvertes, ainsi que des lignes internes au territoire de la CAPI.



© Franck Crispin pour CAPI

Essai d'un bus GNV et d'un bus électrique durant la semaine de la mobilité

L'essai de nouvelles technologies en matière de matériel roulant permet d'avoir le ressenti du personnel RUBAN et des usagers sur les avantages de l'électrique et du GNV (Gaz Naturel pour Véhicules).

Il ressort clairement de cette semaine de test, une **amélioration du confort** à bord (moins de vibration) et une **nette diminution du bruit**.

Cette expérimentation permettra à la CAPI de poursuivre sa réflexion vers l'évolution de sa flotte de bus. La CAPI a ainsi lancé une **consultation pour faire l'acquisition d'un minicar GNV**, dont la livraison est prévue au 1^{er} semestre 2020 pour poursuivre cette expérimentation.



© CAPI

Petite enfance

Depuis juillet 2019, le marché de restauration pour les structures Petite enfance de la CAPI intègre un **quota de produits issus de circuits courts**. Les barquettes utilisées pour le repas sont désormais recyclables.

Par ailleurs, depuis mai 2019, une expérimentation est en cours dans 5 structures pour **réduire l'utilisation de produits chimiques dans les EAJE** (Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants) en utilisant en priorité des produits plus naturels.

12 professionnels de 5 EAJE de la Direction Petite enfance de la CAPI ont été **formés à la confection et à l'utilisation de ces produits écologiques** en vue d'une extension à toutes les structures volontaires.

➤ **Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)**
17 avenue du Bourg BP 90 592
38 081 L'Isle d'Abeau Cedex
Tél. : 04 74 27 28 00
Fax : 04 74 27 69 00
www.capi-agglo.fr

➤ **Direction de la Publication** : Jean Papadopulo
Directrice de la Rédaction : Yasmina Hattabi
Rédaction : Les services CAPI / Florent Duclos



DEVELOPPEMENT
DURABLE

CAPI
> Communauté
d'Agglomération
Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00

Fax : 04 74 27 69 00

Email : capi@capi38.fr

www.capi-agglo.fr

 [capiagglo](https://www.facebook.com/capiagglo)  [@capi_agglo38](https://twitter.com/capi_agglo38)